

RCS : LISIEUX
Code greffe : 1407

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LISIEUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00111
Numéro SIREN : 444 329 734
Nom ou dénomination : ALDI MARCHE HONFLEUR

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2018 sous le numéro de dépôt 1405

COFFRA

ALDI MARCHE HONFLEUR S.A.R.L.

Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2017

COMPAGNIE FIDUCIAIRE FRANCO-ALLEMANDE

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de Paris

155, Bd Hausemann - 75008 Paris

Tél. : +33 (0)1 43 59 33 88 - Fax : +33 (0)1 45 63 93 59

SAS au capital de 100 000 €

An independent member firm of

MOORE STEPHENS
INTERNATIONAL LIMITED

ALD-580-018-18-NM-RAP



AUDIT

Paris, le 29 mai 2018

A l'Associé unique

ALDI MARCHE HONFLEUR
Société à Responsabilité Limitée
Honfleur

Monsieur,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ALDI MARCHE HONFLEUR S.A.R.L. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations concernant les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles et les stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié d'une part, le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et d'autre part, nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons également procédé à l'appréciation des approches retenues par la société décrites dans l'annexe concernant la détermination des dépréciations et des provisions, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associé unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents adressés à l'Associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

**Responsabilités
de la direction et
des personnes
constituant le
gouvernement
d'entreprise
relatives aux
comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

**Responsabilités
du Commissaire
aux comptes
relatives à
l'audit des
comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes
Compagnie Fiduciaire Franco-Allemande
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

représenté par


Andreas Johst
Associé


Yann Goineau
Directeur

Annexes

Les comptes annuels sont numérotés de la page C1 à la page C16

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	536 385	54 525	481 860	104 470
Fonds commercial	7 077 901	628 088	6 449 813	6 540 244
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL Immobilisations incorporelles	7 614 286	682 612	6 931 673	6 644 714
Terrains				
Constructions	9 501 575	4 966 330	4 535 245	5 151 278
Installations techniques, matériel	5 594 183	4 308 039	1 286 144	1 132 722
Autres immobilisations corporelles	20 809 475	15 292 751	5 516 724	5 432 676
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	35 905 233	24 567 120	11 338 112	11 716 676
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	207 486		207 486	207 349
TOTAL immobilisations financières	207 486		207 486	207 349
Total Actif Immobilisé (II)	43 727 004	25 249 733	18 477 272	18 568 740
Matières premières, approvisionnements	224 392		224 392	279 930
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	15 628 366		15 628 366	14 119 566
TOTAL Stock	15 852 758		15 852 758	14 399 496
Avances et acomptes versés sur commandes	11 724		11 724	11 000
Clients et comptes rattachés	388 709	105 963	282 746	431 293
Autres créances	5 667 676		5 667 676	3 341 755
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	6 056 385	105 963	5 950 422	3 773 048
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités	378 611		378 611	395 148
TOTAL Disponibilités	378 611		378 611	395 148
Charges constatées d'avance	612 602		612 602	492 389
TOTAL Actif circulant (III)	22 912 080	105 963	22 806 117	19 071 081
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	66 639 084	25 355 695	41 283 389	37 639 821

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé :17 000 000,00)	17 000 000	17 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves		
Report à nouveau	-50 183	-36 239
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-6 769 621	-7 613 944
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	72 798	43 682
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	10 252 994	9 393 499
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	310 472	174 500
Provisions pour charges	1 392 922	1 413 765
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	1 703 394	1 588 265
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 220 154	2 452 277
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)		
TOTAL Dettes financières	2 220 154	2 452 277
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 700	2 500
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 069 433	19 255 621
Dettes fiscales et sociales	6 677 354	4 864 617
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	342 280	48 473
Autres dettes	15 079	34 569
TOTAL Dettes d'exploitation	27 106 847	24 205 780
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	29 327 001	26 658 057
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	41 283 389	37 639 821

Compte de résultat

Compte de résultat		Exercice N			Exercice N-1
		France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises		218 935 776		218 935 776	198 443 059
Production vendue biens		259 634		259 634	230 217
Production vendue services		317 926		317 926	382 181
Chiffres d'affaires nets		219 513 336		219 513 336	199 055 457
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				422 198	762 137
Autres produits				203 111	161 081
Total des produits d'exploitation (I)				220 138 644	199 978 674
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				170 290 166	153 016 284
Variation de stock (marchandises)				-1 508 799	1 510 421
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				592 741	542 598
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				55 538	37 988
Autres achats et charges externes				27 194 679	24 989 516
Impôts, taxes et versements assimilés				2 474 622	2 296 824
Salaires et traitements				17 764 894	15 683 247
Charges sociales				5 311 667	4 707 767
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		2 480 427	2 530 728
		Dotations aux provisions		90 431	537 657
		Sur actif circulant : dotations aux provisions		3 570	10 535
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		318 472	131 000
Autres charges				1 752 552	1 374 028
Total des charges d'exploitation (II)				226 820 959	207 368 594
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				-6 682 315	-7 389 919
Bénéfice attribué ou perte transférée			(III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré			(IV)		
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés				45 333	37 491
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des produits financiers (V)				45 333	37 491
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées				979	6 192
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)				979	6 192
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				44 354	31 299
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)				-6 637 961	-7 358 620

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	129 137	208 890
Produits exceptionnels sur opérations en capital	13 458	8 658
Reprises sur provisions et transferts de charges	11 673	66 657
Total des produits exceptionnels (VII)	154 267	284 205
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 122	11 580
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	23 675	106 934
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	256 130	421 015
Total des charges exceptionnelles (VIII)	285 927	539 528
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-131 659	-255 324
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	220 338 245	200 300 370
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	227 107 865	207 914 314
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-6 769 620	-7 613 944

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1/8

ALDI MARCHE HONFLEUR SARL
RUE JACQUES CARTIER
BP 20 061
14 602 HONFLEUR CEDEX

INFORMATIONS GENERALES

Cette annexe fait partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes de l'exercice couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2017 et ont été arrêtés par le gérant de la société.

L'activité de la société est l'exploitation de magasins de distribution de type «supermarché».

Les états financiers de la société sont consolidés dans les états financiers d'ALDI SARL, 13 rue Clément Ader, 77230 Dammartin en Goële.

EVENEMENTS MAJEURS DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice, la société ALDI MARCHE HONFLEUR SARL a ouvert deux magasins et fermé un magasin, pour un total de 73 magasins exploités au 31 décembre 2017. En outre :

- Un magasin a fait l'objet d'une reconstruction ;

Suite aux décisions de l'associé unique, nous avons procédé à une augmentation de capital de 7 600 000 euros, par création de 38 000 parts sociales nouvelles de 200 euros de nominale chacune, suivi d'une diminution de 7 600 000 euros.

1. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1.1 Rappel des principes

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles édictées par le Plan Comptable Général et le Code de Commerce (art. L 123-12 à L 123-24 et R 123-172 à R 123-199-1).

Le règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture est applicable aux exercices ouverts depuis le 1^{er} janvier 2017. Son entrée en vigueur n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes annuels 2017.

1.2 Changement de méthodes d'évaluation

Aucun changement de méthode n'a été effectué sur l'exercice.

1.3 Changement de présentation

Aucun changement de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

2/8

1.4 Dérogations aux principes généraux

L'établissement des états financiers n'a donné lieu à aucune dérogation à l'application des principes comptables.

1.5 Méthodes d'évaluation appliquées aux postes du bilan et du compte de résultat

1.5.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond au coût d'acquisition des biens qui englobe le prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement ainsi que tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction. Les coûts d'emprunt pour financer l'acquisition ou la production d'un actif immobilisé éligible sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations incorporelles et corporelles, autres que les fonds de commerce et les terrains, sont amorties linéairement sur les durées d'utilisation suivantes :

Nature	Durée (ans)
Logiciels	3 à 10
Constructions	10 à 20
Installations générales et agencements	5 à 10
Matériel d'entrepôt et de magasin	5 à 10
Matériel de transport VL	4 à 5
Matériel de transport PL	8 et 12
Matériel de bureau	4 à 10
Mobilier de bureau	10
Mobilier de magasin	10

Lors de la clôture des comptes annuels, les éléments constitutifs du poste fonds commercial font l'objet d'un examen attentif quant à leur valorisation, leur origine et leur durée d'utilisation.

Aucun des éléments constitutifs du poste « Fonds commercial » n'a été identifié comme ayant une durée d'utilisation limitée. Par conséquent, un test de dépréciation est effectué à la fin de chaque exercice afin de déterminer leur valeur actuelle.

Pour les fonds de commerce rattachés à l'exploitation des magasins, ce test de dépréciation se fonde sur les prévisions de cash-flows générés par chaque point de vente, ainsi que sur des paramètres financiers cohérents avec l'activité de l'entreprise et son secteur d'activité (taux de rentabilité attendue, évolution du chiffre d'affaires et de la marge, etc.). Si la valeur actuelle devient inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée, qui ne pourra être reprise qu'en cas de sortie de l'actif concerné.

1.5.2 Créances et dettes

Les créances sont inscrites à leur valeur nominale et les dettes à leur valeur de remboursement.

Les créances font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement attendues d'après les informations connues à la clôture de l'exercice.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

3/8

1.5.3 Stocks

Les stocks sont évalués en utilisant la méthode du prix de détail, c'est-à-dire que le coût des stocks est déterminé en déduisant de la valeur de vente des stocks le pourcentage approprié de marge brute et de frais de commercialisation.

Une dépréciation des stocks est constituée lorsque la valeur probable de réalisation (par exemples les articles soldés) est inférieure au coût déterminé d'après la méthode du prix de détail.

1.5.4 Provisions

Une provision est comptabilisée pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, si une obligation existe à la date de clôture et s'il est probable ou certain, à la date d'établissement des comptes, qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de ceux-ci après la date de clôture.

Conformément aux méthodes retenues par le groupe ALDI, les engagements pour indemnités de fin de carrière sont mentionnés en engagements hors bilan.

2. NOTES SUR LE BILAN

2.1 Actif immobilisé

2.1.1 Valeurs brutes

Les mouvements des valeurs brutes sont présentés dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.1.2 Amortissements et dépréciations

Les mouvements des amortissements et des dépréciations sont présentés dans deux tableaux figurant à la fin de cette annexe.

2.1.3 Fonds de commerce

Le poste « Fonds commercial », dont la valeur nette comptable s'élève à 6 449 813.46 €, se décompose de la manière suivante :

	Val brute K€	Dépré. K€	VNC K€
Droit au bail	75		75
Fonds de commerce acquis			
Fonds de commerce reçus en apport à la valeur réelle	7003	628	6375
Fonds de commerce reçus en apport à la VNC			
Total	7078	628	6450

2.2 Actif circulant

2.2.1 Stocks

Les stocks bruts se décomposent comme suit

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

4/8

	31 décembre N K€	31 décembre N-1 K€
Marchandises	15 628	14 120
Combustible	29	88
Emballages	109	117
Fournitures consommables	87	74
Total	15 853	14 399

2.2.2 Créances

La décomposition des créances ainsi que la ventilation en fonction de leur échéance sont présentées dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.3 Charges constatées d'avance

	31 décembre N K€
Loyers et charges locatives	485
Autres	128
Total	613

2.4 Produits à recevoir

	31 décembre N K€
Factures à établir	34
Fournisseurs – avoirs à recevoir	396
Personnel – produits à recevoir	
Organismes sociaux – produits à recevoir	
Etat – produits à recevoir	26
Divers – produits à recevoir	4
Total	460

2.5 Capitaux propres**2.5.1 Capital social**

Le capital social, d'un montant de 17 000 000 euros, est composé de 85 000 parts d'une valeur nominale de 200 euros chacune, toutes de même rang et entièrement libérées.

2.5.2 Variation des capitaux propres

	K€
Capitaux propres au 31 décembre N-1	9 393
Variation des provisions réglementées	29
Dividendes versés	0
Augmentation/ réduction du capital social	7 600
Résultat de l'exercice	-/- 6 770
Capitaux propres au 31 décembre N	10 252

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

5/8

Les provisions réglementées concernent des amortissements dérogatoires. Ceux-ci comprennent l'écart éventuellement constaté entre l'amortissement selon les durées d'utilisation pratiquées par la société et l'amortissement selon les durées d'usage en application des règles fiscales, ainsi que la différence entre le mode linéaire pratiqué par la société et le mode dégressif fiscal.

2.6 Provisions

La variation des provisions est présentée dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

Les provisions pour impôts différés d'un montant de 1 392 922 euros sont issues d'apports partiels d'actifs intervenus le 1^{er} avril 2005 et le 1^{er} février 2007.

L'application des modifications introduites par le règlement ANC 2015-06 a amené la société à comptabiliser une reprise de provisions pour impôts différés d'un montant de 20 843 euros.

Les reprises de l'exercice d'un montant de 203K€ comprennent des montants utilisés pour 64K€ et des montants non utilisés repris au cours de l'exercice qui s'élèvent à 139K€.

2.7 Dettes

La décomposition des dettes ainsi que la ventilation en fonction de leur échéance sont présentées dans un tableau figurant à la fin de cette annexe.

2.8 Charges à payer

	31 décembre N K€
Intérêts courus à payer	
Factures non parvenues	9 958
Personnel – charges à payer	1 729
Organismes sociaux – charges à payer	712
Etat – charges à payer	2 321
Clients – avoirs à établir	
Divers – charges à payer	10
Total	14 730

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

6/8

3. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**3.1 Ventilation du chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires hors taxes se répartit comme suit :

	31 décembre N K€	31 décembre N-1 K€
Ventes de marchandises	218 936	198 443
Refacturations diverses - biens	260	230
Refacturation diverses - services	318	382
Total	219 513	199 055

3.2 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

En tant qu'entité soumise à l'impôt sur les sociétés, la société est éligible au CICE. A ce titre, un crédit d'impôt de 1 024 K€ a été comptabilisé au compte de résultat pour l'exercice 2017. Conformément aux préconisations de l'Autorité des normes comptables, ce crédit d'impôt a été comptabilisé en diminution du poste « charges sociales ».

3.3 Résultat financier

	K€
Produits financiers	45
Escomptes reçus	42
Produits d'intérêts financiers	3
Autres produits financiers	
Charges financières	-1
Charges d'intérêts financiers	-1
Autres charges financières	
Résultat financier	44

3.4 Résultat exceptionnel

	K€
Produits exceptionnels	154
Sur opération de gestion	129
Reprises sur amortissements dérogatoires	12
Autres reprises de provisions exceptionnelles	
Produits de cessions d'immobilisations	13
Produits exceptionnels divers	
Charges exceptionnelles	-286
Sur opération de gestion	-6
Valeur nette comptable des immobilisations sorties	-16
Dotations aux amortissements dérogatoires	-41
Autres dotations aux provisions exceptionnelles	-199
Charges exceptionnelles diverses	-24
Résultat exceptionnel	-132

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

7/8

3.5 Impôt sur les sociétés

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société Aldi SARL.

Le résultat fiscal de la société est déterminé comme si elle n'était pas intégrée fiscalement. De ce fait, elle verse à la société intégrante les acomptes, le solde d'impôt sur les sociétés et les contributions additionnelles comme si elle n'appartenait pas à ce périmètre d'intégration fiscale.

Il s'en suit notamment que le déficit fiscal subi au cours d'un exercice est reportable dans les conditions de droit commun et viendra s'imputer sur le bénéfice fiscal dégagé au cours des exercices futurs.

3.5.1 Répartition de l'impôt entre le résultat courant et exceptionnel

Néant.

3.5.2 Décalages d'impôt

	Base d'IS K€	IS (33,33%) K€
Provisions à réintégrer ultérieurement :		
Amortissements dérogatoires	73	24

Charges non déductibles temporairement :		
Organic	-313	-104
Tascom	-527	-176

Total	-767	-256

3.6 Transferts de charges

	K€
Transfert de charges de personnel	78
Remboursement de frais de formation	43
Indemnités d'assurance	20
Transfert de charges d'exploitation	3
Total	144

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

8/8

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1 Effectif moyen

	Personnel salarié
Ingénieurs et cadres	97.58
Agents de maîtrise	136
Employés	362.98
Total	596.56

4.2 Engagements hors bilan

4.2.1 Engagement en matière d'indemnités de fin de carrière

	K€
Cadres	871.04
Non cadres	654.04
Total droits cumulés	1525.08

Les engagements d'indemnités de fin de carrière ont été calculés selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetées, conformément à la norme FAS 87, avec l'hypothèse d'un départ volontaire à la retraite à 65 ans, en tenant compte d'un taux d'inflation de 1.08% et d'un taux d'actualisation de 0.80%, la convention collective nationale de référence étant celle du commerce à prédominance alimentaire (n° 3305).

4.2.2 Engagements de crédit-bail

Néant.

4.2.3 Autres engagements

	K€
Engagements reçus	
Cautions bancaires reçues	212

Total	212

4.3 Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas indiquée. Elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

4.4 Transactions avec des parties liées

La société étant détenue en totalité par le groupe Aldi, elle est par conséquent dispensée de fournir une information concernant les transactions avec les parties liées visées à l'article 833-16 du Plan comptable général.

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
				Réévaluation	Acqu. et apports
	Frais d'établissement et de développement	(I)			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)	7 232 833		381 453
	Terrains	Dont composants			
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui		8 734 153		94 708
	Inst. gales, agenc. et am. des constructions		696 646		0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		5 160 611		529 274
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		15 611 872		1 625 223
	Matériel de transport		2 615 565		0
	Matériel de bureau et mobilier informatique		1 392 734		63 937
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL (III)		34 211 582		2 313 142
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		207 349		136
	TOTAL (IV)		207 349		136
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		41 651 765		2 694 731
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
			Virement	Cession	Réévaluation Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement	(I)			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)			7 614 286
	Terrains				
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui			1 041	8 827 821
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			22 892	673 754
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			95 702	5 594 183
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			328 763	16 908 332
	Matériel de transport			148 424	2 467 141
	Matériel de bureau et mobilier informatique			22 670	1 434 001
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL (III)			619 491	35 905 233
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				207 486
	TOTAL (IV)				207 486
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			619 491	43 727 004

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		50 462	4 063		54 525	
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui	3 624 238	495 379	60	4 119 557	
	Installations générales, agencements	655 283	15 098	22 892	647 490	
Installations techniques, matériels et outillages		4 027 889	372 322	92 172	4 308 039	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	10 922 315	1 407 171	317 229	12 012 258	
	Matériel de transport	2 136 571	110 427	148 424	2 098 574	
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 128 609	75 966	22 656	1 181 919	
	Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		22 494 906	2 476 364	603 433	24 367 837	
TOTAL GENERAL (I + II + III)		22 545 368	2 480 427	603 433	24 422 362	
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				
Immos	DOTATIONS			REPRISES		Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	
Frais étab.						
Autres						
Terrains						
Constructions :						
sol propre						
sol autrui						
install.						
Autres immobilisations :						
Inst. techn.						
Inst gén.						
M.Transport	40 788			11 673		29 116
Mat bureau						
Emball.						
CORPO.	40 788			11 673		29 116
Acquis. de titres						
TOTAL	40 788			11 673		29 116
Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	43 682	40 788	11 673	72 798
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	43 682	40 788	11 673	72 798
Provisions pour litige	174 500	81 000	126 500	129 000
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts	1 413 765	0	20 843	1 392 922
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges		237 472	56 000	181 472
TOTAL (II)	1 588 265	318 472	203 343	1 703 394
Provisions sur immobilisations incorporelles	537 657	90 431		628 088
Provisions sur immobilisations corporelles		199 283		199 283
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation				
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	176 907	3 570	74 514	105 963
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	714 564	293 283	74 514	933 334
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 346 511	652 544	289 530	2 709 526
Dont dotations et reprises d'exploitation		412 473	277 857	
Dont dotations et reprises financières				
Dont dotations et reprises exceptionnelles		240 071	11 673	
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
Créances rattachées à des participations							
Prêts							
Autres immobilisations financières				207 486		207 486	
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				207 486		207 486	
Clients douteux ou litigieux				148 948	148 948		
Autres créances clients				239 761	239 761		
Créances représentatives de titres prêtés							
Personnel et comptes rattachés				18 040	18 040		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices						
	Taxe sur la valeur ajoutée			552 908	552 908		
	Autres impôts						
	Etat - divers			25 808	25 808		
Groupes et associés				4 625 861	4 625 861		
Débiteurs divers				445 058	445 058		
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				6 056 385	6 056 385		
Charges constatées d'avance				612 602	503 486	109 116	
TOTAL DES CREANCES				6 876 473	6 559 871	316 601	
Prêts accordés en cours d'exercice							
Remboursements obtenus en cours d'exercice							
Prêts et avances consentis aux associés							
Cadre B	Etat des dettes			Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles							
Autres emprunts obligataires							
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine				2 220 154	2 220 154		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine							
Emprunts et dettes financières divers							
Fournisseurs et comptes rattachés				20 069 433	20 069 433		
Personnel et comptes rattachés				1 730 748	1 730 748		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				1 854 697	1 854 697		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices						
	Taxe sur la valeur ajoutée			770 409	770 409		
	Obligations cautionnées						
	Autres impôts			2 321 500	2 321 500		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				342 280	342 280		
Groupes et associés							
Autres dettes				15 079	15 079		
Dette représentative de titres empruntés							
Produits constatés d'avance							
TOTAL DES DETTES				29 324 301	29 324 301		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice							

ALDI MARCHE HONFLEUR
Société à Responsabilité Limitée au capital de 17.000.000 d'euros
Siège Social : Rue Jacques Cartier – BP 20061
14602 Honfleur
444 329 734 RCS Lisieux

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 29 JUIN 2018

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

DEUXIEME DECISION

L'associé unique approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître une perte nette comptable de 6.769.621 euros, décide de l'affecter en totalité au compte « Report à Nouveau » qui s'élèvera ainsi à un montant débiteur de 6.819.804 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Pour copie certifiée conforme
La Gérance

